



La Chapelle sur Erdre , le 22 janvier 2015

Compte rendu d'action de notre association

Grâce à l'action d'handicap, notre association a pu bénéficier d'une aide matériel constitué d'un équipement complet de progression sur corde, d'un casque avec éclairage et d'un appareil d'assurance pour la sécurité du participant. L'achat a été réalisé en mi saison sportive, exposé en mai au local de l'OMS.

La première utilisation a été faite le 18 mai pour les réglages du harnais sur le site rocheux du Gesvres avec une personne hémiplegique comme utilisateur, essai concluant, ensuite une sortie d'initiation a été faite en Deux Sèvres le 14 et 15 juin, ce matériel a aidé 2 personnes dans le puits d'accès, l'une fortement handicapée par son poids et l'autre par sa motricité.

Ensuite nous avons réalisé pour la treizième fois « la journée de la spéléo » ouvert à tout public, il est évident que nous ne savons pas à l'avance qui viendra à cette manifestation et il n'y a pas toujours eu exclusivement que des « personnes valides », a force d'organiser cette manifestation nous avons déjà géré des cas particuliers. Le 5 octobre une personne a bénéficié de cet équipement sur une durée d'une heure et demie. Nous précisons que seules les personnes que nous jugeons handicapées se voient proposer ce matériel.

La dernière utilisation de cet équipement a eu lieu le 6 Décembre à Chauvigny dépt 86, initiation de 15 personnes dont deux présentant un handicap (léger) d'où la nécessité d'un harnais plus confortable et adapté à la morphologie de ces participants (échange entre eux).

En conclusion, ce matériel a élargi notre possibilité de fournir à ces personnes en situation de handicap, une aide conséquente à la progression (des accès aux cavités en verticales et d'animations en plein air). Nous profitons des présentes pour vous en demander un second afin d'éviter la difficulté de rotation de celui-ci, constatée sur quelques sorties, ce qui simplifierait l'accompagnement de ces personnes.

Nous vous remercions également pour l'écoute qui a été faite par l'ensemble de la commission qui nous a aidée dans cette démarche et réalisation de l'investissement du matériel.

Pour l'association, le Président. **Dominique MAINDRON**